

Rapport de la Présidente

Séance publique du
lundi 21 octobre 2019

12^{ème} Commission

N° CD-2019-4-12-2

Service instructeur

DAJD - Service Administratif de l'Assemblée

Service consulté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VENDREDI 21 JUIN 2019

Résumé : Le présent rapport présente en annexe le procès-verbal de la réunion publique de l'Assemblée départementale qui s'est tenue le vendredi 21 juin 2019.

Le Conseil départemental s'est réuni en session plénière le vendredi 21 juin 2019 pour examiner et adopter, notamment, la décision modificative n°1 de l'exercice 2019.

Lors de cette réunion publique, M. Laurent TOUVET, Préfet du Haut-Rhin, a présenté à l'Assemblée le rapport d'activités 2018 des services de l'Etat dans le département.

Conformément aux dispositions de l'article L3121-13 du Code général des collectivités territoriales, le procès-verbal de chaque réunion est arrêté lors de la séance suivante.

Celui-ci se présente sous la forme de transcriptions in extenso des débats qui se sont déroulés à cette occasion.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT